

LA M.A.I.J.MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS SUR
LE LOGEMENT DES JEUNES

PARU EN FEVRIER 2009

QU'EST-CE QUE LA M.A.I.J. ?**DANS CE
NUMERO :****LES
ANIMATIONS** 2**L'ACCUEIL
INDIVIDUEL** 2**QUELQUES
CHIFFRES A
PROPOS DES
50 JEUNES
REÇUS AUX
PERMANENCES** 3**PARMI LES
JEUNES REÇUS
EN INDIVI-
DUEL, ONT-ILS
RÉUSSI À AC-
CÉDER À UN
LOGEMENT AU-
TONOME ?** 4**LES NOUVEL-
LES PERSPEC-
TIVES POUR
2009** 4**4 POINTS
A RETENIR :**

- EQUILIBRE ENTRE LES RECHERCHES DE LOGEMENT POUR S'INSTALLER EN COUPLE OU SEUL(E) ;
- PRECARISATION DES JEUNES RENDANT DIFFICILE L'ACCES A DU LOGEMENT DE DROIT COMMUN .
- PRESENTATION DE LA M.A.I.J. SUR LE SITE INTERNET DE L'A.C.R.A.
- DE NOMBREUSES PISTES POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF

Créée depuis Octobre 2004, cette mission a poursuivi son action durant l'année 2008 sur la question du logement des jeunes de 18 à 30 ans.

Elle agit ainsi en complémentarité du Foyer de Jeunes Travailleurs, en touchant des jeunes rattachés au territoire du Pays Voironnais, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle.

L'accueil et l'information sont ainsi assurés par un travailleur social de notre association, détaché à mi-temps. Il a pour but de produire avec le jeune une analyse partagée sur la faisabilité de son projet logement, de l'orien-

ter sur des solutions adaptées et de l'informer sur l'accès au logement en fonction de sa situation.

Concrètement, des permanences sont effectuées, tous les 15 jours, dans les lieux suivants :

- La Maison de l'Emploi de Voiron, le mercredi de 14h00 à 16h00 ;
- Le C.C.A.S. de Moirans, le mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Le C.C.A.S. de Rives, le mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Le C.C.A.S. de Tullins, le vendredi de 14h00 à 16h00 ;
- Le C.C.A.S. de Voreppe, le mercredi de 14h00 à 16h00.

La M.A.I.J. a également une dynamique collective par des interventions ponctuelles au sein d'organismes de formation.



Le territoire de la M.A.I.J. :
La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

**L'ADHESION À L'A.C.R.A. :
ACCES À UN NOUVEAU LOGICIEL DE STATISTIQUES**

La M.A.I.J. adhère à l'Association des C.L.L.A.J. (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de Rhône-Alpes (A.C.R.A.) depuis 2006. Cette adhésion lui permet de figurer sur le site Internet de cette association. Nous vous invitons vivement à le consulter :

www.cllaj-rhone-alpes.com

Afin de poursuivre le travail avec le réseau des C.L.L.A.J. de la région, cette année 2008 fut marquée par l'utilisation d'un nouvel outil de statistiques. Ce logiciel nous permet de recueillir des données sur la situation des jeunes vus en entretien individuel ou dans le cadre des animations, qui sont transmis au niveau régional.

En parallèle, ce logiciel nous permet d'aborder le parcours du jeune avec l'accès éventuel à un logement. Toute une étude a été réalisée, cette année, pour connaître le devenir de ces jeunes reçus en individuel, par rapport à leur situation logement. Un tel point s'avère précieux pour mesurer l'impact de la M.A.I.J.

LES ANIMATIONS COLLECTIVES

En 2008 : **Nombre d'animations effectuées :** 3 (en février, en juin et en décembre)

A la fin de cette année, nous avons expérimenté une nouvelle forme d'intervention réalisée en deux temps :

Lieu d'intervention :

Accueil Orientation Formation (A.O.F.) à l'Escale de Voiron
En lien direct avec la Mission Locale

Nombre de jeunes touchés :

29 dont 7 garçons et 22 filles
Avec une moyenne d'âge de 22,31 ans

1 – Echanges d'informations sur l'accès et le maintien dans un logement, avec comme support le « locaclé » réalisé par l'U.M.I.J. ;

2 – Une mise en situation grâce à Internet

avec : la recherche d'un logement dans le parc privé et public, la découverte des aides financières possibles en fonction de sa situation (avec le téléchargement des dossiers, simulation logement sur le site de la C.A.F.) et un calcul du coût de l'installation, du

budget à prévoir avec la définition d'un « reste à vivre » .

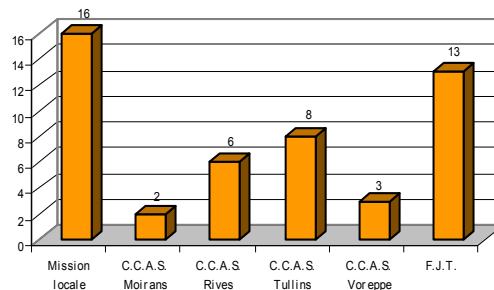
De nouvelles interventions sont en cours de préparation pour poursuivre cette action de sensibilisation d'un maximum de jeunes, vivant sur la Communauté du Pays

Voironnais, à devenir locataire. La prévention du risque d'impayés de loyer est au cœur de nos préoccupations.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Le nombre de jeunes reçus en entretien individuel est de **50**, sur l'ensemble de l'année. 16 jeunes n'ont pas honoré leur rendez-vous. La répartition des rendez-vous sur les différentes permanences s'est effectuée de la façon suivante :

Nombre de jeunes reçus par lieu de permanence



Cette année, les orientations sur les permanences de la M.A.I.J. ont été effectuées par la Mission locale (pour 34 % des jeunes reçus), les collectivités territoriales (pour 34 % des orientations, réalisées principalement par les C.C.A.S. de Rives et de Tullins). Pour le reste, c'est surtout grâce au bouche à oreille, la publicité (Internet, les affiches ...), soit 24 % des orientations.

« 29 jeunes ont abordé la question du logement lors d'animations collectives. 50 jeunes ont été reçus en entretien individuel pour les aider dans leur recherche de logement »

- 74 % des jeunes ont été reçus dans le cadre des temps de permanences. 26 % ont été accueillis en dehors des horaires fixés. Un tel constat permet de faire le lien sur le nombre considérable de jeunes reçus au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs de Voiron, pour plus d'adaptabilité aux disponibilités des jeunes reçus.

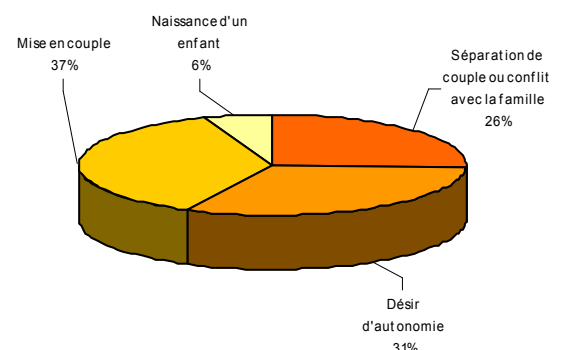
- Les motifs de la recherche d'un logement des jeunes accueillis se répartissent de la façon suivante :

⇒ 70 % pour des raisons familiales,

⇒ 16 % pour des raisons liées à leur logement actuel,

⇒ 12 % pour des raisons professionnelles.

Approfondissement sur les 70 % de jeunes qui recherchent un logement pour des raisons familiales



QUELQUES CHIFFRES A PROPOS DES 50 JEUNES REÇUS AUX PERMANENCES

⇒ La composition et âges des ménages :

La moyenne d'âge est de 21,54 ans. Elle ne cesse donc de diminuer au fil de l'activité de la M.A.I.J. (en 2006, elle était à 22,39 ans ; en 2007, à 21,78 ans). Par conséquent, **la majeure partie des personnes accueillies cherche à décohabiter « jeune » (avant 21 ans).**

56 % des personnes accueillies n'avaient au-

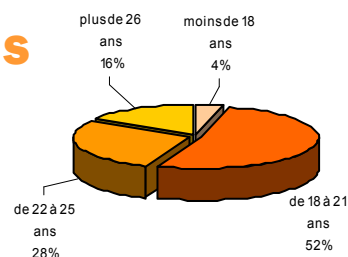
cune expérience locative. De plus, la forte féminisation constatée en 2007 ne se renouvelle pas en 2008 avec un quasi équilibre.

60 % de filles et 40 % de garçons ont été reçus en entretien.

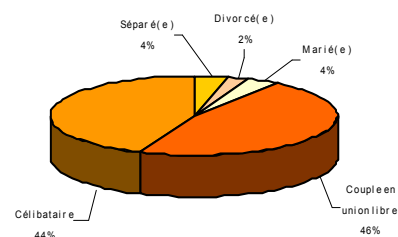
Enfin, fait nouveau par rapport aux années précédentes, les demandes individuelles ne prédomi-

nent pas en 2008. En effet :

- 50 % des jeunes accueillis effectuaient une recherche de logement « seul(e) » ;
- 50 % cherchaient à s'installer en couple.



Répartition par tranche d'âges des personnes accueillies



Situation familiale des jeunes reçus en entretien individuel

⇒ Leurs ressources et leur statut socioprofessionnel :

Ressources liées à l'activité	40
Aide	4
A.A.H.	1
A.P.I.	1
P.A.J.E.	0
Bourse d'étude	2
D'un tiers	0
SANS	6

80 % ont des ressources du monde du travail.

Toutefois, le niveau de ressources moyen s'élève à 635,56 €.

Plus de 54 % des jeunes reçus sont en dessous du seuil de pauvreté (ressources inférieures à 733 € pour une personne seule).

Enfin, sur les 50 jeunes reçus :

- 50 % sont salariés : 36 % ont un C.D.I. à temps plein. 64 % vivent d'emploi précaire : C.D.I.

à temps partiel, C.D.D., mission intérimaire.

- 36 % sont au chômage.
- 14 % sont en formation (en apprentissage, étudiant, lycéen ...)

Une telle description reflète la précarisation des jeunes rencontrés et leurs difficultés à accéder à un logement de droit commun.

« Le **PROFIL TYPE** d'un ménage reçu dans le cadre de la M.A.I.J. est : une fille ou un garçon, célibataire ou vivant en couple, âgé(e) entre 18 et 21 ans, sans expérience locative, avec des ressources issues du monde du travail ne dépassant pas 733 €. »

⇒ Leur situation logement au moment de l'entretien :

Ainsi, 60 % étaient hébergés par leur(s) parent(s) au moment de l'entretien. Ensuite, 20 % vivaient dans une habitation précaire apportée :

soit par un membre de la famille, soit par des amis.

Enfin, 20 % des jeunes reçus étaient déjà en logement autonome et connaissaient des difficultés liées à un loyer trop élevé, une séparation...

Chez les parents	30
En logement autonome	10
En logement transitoire	10
Sans logement	0

⇒ Leur origine géographique :

- 82 % des jeunes reçus sont originaires du Pays Voironnais, plus particulièrement de Rives (16 %), de Tullins (14 %), de Moirans (12 %), de Voiron et de Voreppe (10 %).

- 14 % viennent du département isérois et 4 % de la région Rhône-Alpes.

Ils cherchent, pour la forte majorité, à s'installer dans cette Communauté d'Agglomération.

PARMI LES 50 JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL : ONT-ILS RÉUSSI À ACCÉDER À UN LOGEMENT AUTONOME ? ET DANS QUELLES CONDITIONS (TAUX D'EFFORT ...) ?

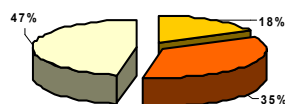
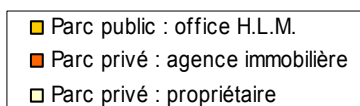
Cette année, toute une étude a été réalisée pour connaître le devenir de ces jeunes reçus dans le cadre de la M.A.I.J. Il s'avère que :

- 34 % ont accédé à un logement de droit commun,
- 28 % n'étaient plus joignables,
- 24 % des jeunes reçus sont dans l'attente d'une attribution en logement public,
- 8 % ont trouvé une solution transitoire au Foyer de Jeunes Travailleurs de Voiron.

Parmi ces jeunes qui sont maintenant en logement autonome, 82 % vivent en couple et 18 % seuls.

Suite à leur entretien, leur recherche a duré en moyenne 2,71 mois, allant d'un à cinq mois maximum.

Ainsi, ils ont accédé à des logements qui se situent dans les parcs suivants :



Par conséquent, ces jeunes ont eu un accès plus important dans le parc privé sur des logements de type :

**T1 (47 %), T2 (30 %),
T3 (23 %).**

En moyenne, leur loyer s'élève à 399 €, allant de 276 € à 480 € maximum. Leur taux d'effort varie entre 17 et 40 % par rapport à leurs ressources.

Celui-ci est nettement plus élevé pour les personnes qui vivent seules. Ensuite, concernant leur lieu de domiciliation, 70 % de ces nouveaux locataires habitent sur le territoire du Pays Voironnais (30 % sur le département : Grenoble ...).

Enfin, les jeunes ont pu témoigner sur ce que leur avait apporté le ou les entretien(s) dans le cadre de la permanence M.A.I.J. Ainsi, Thomas V. s'est exprimé de la façon suivante : « Ça m'a aidé ! Quand j'ai été amené à visiter des logements, j'ai beaucoup plus regardé son état, si celui-ci était adapté à mes besoins. » D'autres, même s'ils n'ont pas encore pu accéder à un logement, ont pu donner un aperçu de leur nouveau projet (colocation, arrêt de leur recherche n'ayant pas de ressources suffisantes ...) ou exprimer leurs difficultés liées à cette attente d'une attribution dans le parc public.

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2009

⇒ Dispositif Prime Jeune :

Durant cette année 2008, des rencontres ont été organisées au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. En effet, cette dernière met en place le dispositif Prime Jeune sur le territoire. Ces rencontres ont alors permis de commencer la réflexion sur les interactions possibles entre la C.A.P.V. en lien avec ce dispositif et la M.A.I.J. Pour faciliter cette démarche, tout un bilan sur l'activité de la M.A.I.J. sur ces quatre dernières années a été réalisé. L'objectif était de recenser les besoins exprimés par les jeunes lors des permanences individuelles et de proposer de nouveaux scénarii de développement

de cette mission.

⇒ « Boutique logement » :

Pour 2009, l'idée serait de trouver un nouveau lieu de permanence, à Voiron, en centre ville, avec des horaires en fin de journée (17 h 00 à 19 h 00), afin d'ouvrir davantage sur un public de jeunes salariés ou en formation. De plus, celle-ci aurait lieu chaque semaine. L'objectif est que ce soit un lieu « ressources », où les jeunes auraient la possibilité de débiter leur recherche avec l'accès à des dossiers de demande (logement social, allocation logement ...), à des annonces du parc privé ...

⇒ Actions « logement » dans les lycées :

Pour cette année 2009, nous avons comme projet de mettre en place des interventions dans les lycées du Pays Voironnais, par le biais d'une exposition, d'une distribution de livrets à l'usage des étudiants, ... afin de les préparer à devenir locataire.

⇒ Garantie du Risque Locatif :

Aujourd'hui, ce nouveau dispositif pourrait permettre à des jeunes d'accéder un logement du parc privé sans avoir à fournir la caution de tiers. Nous avons donc prévu pour cette année 2009 de travailler sur cette question, de prendre des contacts avec les agences immobilières, les particuliers ... afin de concourir à l'intégration de ce dispositif sur le territoire et de promouvoir l'action de la M.A.I.J.

⇒ Adhésion à l'Union Nationale des C.L.L.A.J. :

Pour 2009, cette adhésion nous permettrait d'ouvrir davantage notre réseau et d'accéder à de nouveaux outils, de nouvelles réflexions sur la problématique du logement des jeunes.

LE RELAIS OZANAM

M.A.I.J.

Résidence Jeunes Les Noyers Verts

Chemin des noisetiers

38500 VOIRON

Téléphone : 04 76 07 37 11

Télécopie : 04 76 55 65 14

Messagerie : residencejeunesInv@wanadoo.fr



Résidence Jeunes Les Noyers Verts (F.J.T.)

Site administratif de la M.A.I.J.

